



Droit Au Logement



Paris 19 décembre 2024

Le camp des DALOs, installé Av de Ségur a déménagé Place Clémenceau, sur les Champs-Élysées :

la justice a suspendu le nouvel arrêté d'interdiction du Préfet de police !

Le Camp des DALOs, installé depuis le 26 novembre avenue de Ségur pour exiger leur relogement, s'est déplacé Place Clémenceau, sur les Champs-Élysées, mercredi 16 décembre.

La centaine de familles prioritaires DALO, parmi lesquelles des sans-abris, demandent un engagement fiable de relogement selon la loi. En effet, un fois reconnue prioritaire DALO, un relogement doit être mis en place dans le délai de 6 mois. Sa mise en œuvre est sous la responsabilité du Préfet.

Une délégation avait été reçue fin novembre par le Ministère du logement, puis par la préfecture de région Ile de France, le 12 décembre.



Après 3 semaines passées sous les fenêtres du Ministère du logement et devant l'absence actuelle de gouvernement, le campement s'est installé sur les Champs-Élysées, à proximité de l'Élysée.

Non sans difficultés, puisque le Préfet a pris un arrêté interdisant la manifestation et qu'il a fallu encore saisir le juge. Le jugement suspendant l'arrêté du Préfet de police a été délivré mardi soir, mais la Préfecture a alors tenté d'imposer une installation dans un square loin des regards, par l'entremise de la police sur place, en vain.

Malgré le froid, la pluie et l'instabilité politique, les prioritaires DALOs, toujours déterminés se relaient jour et nuit, pour le respect de leurs droits :

Relogement des familles DALOs de Ségur/Clémenceau !!

Il y a des solutions à la crise du logement qui s'aggrave de jour en jour comme jamais depuis 60 ans en France, conséquence de la cherté des loyers, de l'immobilier et de la spéculation... :

- Application de la loi de réquisition des immeubles vides de grands propriétaires pour les familles avec enfants, les mineurs sans abris et toutes les personnes à la rue ;
- Respect des lois protégeant les sans-abris, les DALOs, les locataires, les mal-logés ...;
- Baisse des loyers, taxation des profits immobiliers, abrogation de la Loi Kasbarian ;
- Reconnaissance du droit au logement dans la constitution ;
- Réalisation massive de HLM et arrêt des démolitions et ventes de logements sociaux ...

1 toit c'est 1 droit !!

Pétition, accueil, échange en début de soirée ... Merci de votre soutien !

Agenda :

- **Mercredi 25 décembre 15h - Raffut de Noël des mal-logés et des sans-logis - Place Clémenceau**
- **Dimanche 5 janvier : 15h Marche des réquisitions - (lieu à venir)**